

CDC MONTS DE LACAUNE ET LA MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC - LACAUNE  
Place Général de Gaulle - 81230 LACAUNE

**Délibération relative à Vote du compte administratif 2023 du budget annexe  
Centre de Bien-Etre**

Séance du 28 février 2024  
Délibération n°D\_2024\_050

Nombre de conseillers

En exercice : 39

Présents : 27

Absents :

- dont excusés : 3

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 8

Présents non votants : 1

Votants : 35

- dont « pour » : 35

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 28 février 2024 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc, convoqué le 14 février 2024, s'est réuni sous la présidence de Daniel VIDAL à Lacaune.

Présents : Max ALLIES, Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Christian BARDY, Robert BARTHE, Evelyne BOUSQUET, Jérôme BOUSQUET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, André CABROL, Isabelle CALVET, Richard COLLET, Francis CROS, Bernard DURAND, Jean-Claude DURAND, Jacques FABRE, Michel FARENC, Denis MAFFRE, Georges MEROU, Sandra RAMOND, Anne-Lise SAUTEREL, Didier SENEGAS, Sylvie SOLOMIAC, Marie-Claude STAVROPOULOS, Armelle VIALA, Vincent VIDAL

Représentés : Alain BARTHES représenté par Georges MEROU, Marie CASARES représentée par Pierre BAILLY, Marie-Françoise CROS représentée par Didier SENEGAS, Pierre ESCANDE représenté par Max ALLIES, Jacqueline GRANIER représentée par Richard COLLET, Antoine PROENCA représenté par Bernard DURAND, Moïse ROQUES représenté par Anne-Lise SAUTEREL, Christian THERON représenté par Isabelle CALVET

Présents non votants : Daniel VIDAL

Excusés : Alexis BENAMAR, Jacques CALVET, Jim RONEZ

Secrétaire de séance : Robert BOUSQUET

Objet : **Vote du compte administratif 2023 du budget annexe Centre de Bien-Etre**

Les membres du Conseil Communautaire doivent désigner le Président de séance avant l'approbation du compte administratif (article L. 2121-14 du CGCT). Le Président assiste au débat du compte administratif qu'il soumet au vote, il doit se retirer au moment du vote.

A l'unanimité, Pierre BAILLY est élu Président de séance.

Conformément à l'article L. 1612-12 du CGCT, le Président de séance présente le compte administratif 2023 du budget annexe Centre de Bien-Être :

	Reports de l'exercice 2022	Réalisations de l'exercice 2023	Résultat cumulé
INVESTISSEMENT	377 765,68 €	-90 874,58 €	286 891,10 €
FONCTIONNEMENT	22 081,80 €	12 931,30 €	35 013,10 €

Le Président ne prend pas part au vote.

**DECIDE**

**A l'unanimité des membres présents**

- d'approuver le compte administratif 2023 du budget annexe Centre de Bien-Être.

**Pour copie certifiée conforme**

**Le Secrétaire de séance – Robert BOUSQUET**



**Le Président – Daniel VIDAL**



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 12 / 03 / 2024  
et publié ou notifié  
le 12 / 03 / 2024